



Association parue au Journal Officiel, le 23/01/2010, sous le n°20100004

L'écologie exige la gestion publique de l'eau.

Il n'est aucune question politique plus importante que celle de l'eau.

L'association AGLEAU (Alerte générale sur l'eau) est constituée de Franciliens qui refusent que l'eau devienne une marchandise comme les autres.

Il nous est insupportable que l'Agglomération de Cergy-Pontoise, sur proposition de son Président, ait voté une délégation de service public qui abandonne, pour 18 ans, au géant industriel privé Veolia-eau, par l'intermédiaire de sa filiale CYO, la distribution de l'eau potable (et, pour 30 ans, le traitement des eaux usées à Cergy-Pontoise-Assainissement, société du groupe Véolia également!). Nous voulons obtenir, comme à Paris, la gestion publique de l'eau. Nous y mettrons tout le temps qu'il faudra, mais nous y parviendrons.

Veolia, ex-Vivendi, ex-Générale des Eaux défend les intérêts de ses actionnaires d'abord ; les nôtres ensuite ! Son Président, Henri Proglio, devenu PDG d'EDF, qui s'est illustré, récemment, par le cumul de rémunérations indécentes, ne peut avoir pour politique la défense du service public. Lui déléguer, à lui ou à ses successeurs, le service de l'eau a été une erreur ! En France, de plus en plus nombreuses sont les collectivités qui s'interrogent sur ce Partenariat-Public-Privé qui profite principalement aux entreprises privées. Nous sommes déterminés à surveiller de près un contrat qui est une privatisation déguisée. Il est temps de réagir.

L'association AGLEAU en appelle à tous ceux qui effectuent la même analyse.

Rejoignez-nous !

Débattons ensemble chaque premier mardi du mois, à 20h30, à la Maison de Quartier des Toulouses à Cergy

Les 12 communes de l'Agglomération de Cergy-Pontoise ont renoncé, pour une génération, à gérer elles-mêmes leur eau ! 144 autres communes d'Ile de France sont regroupées au sein du Syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF) qui a lui-même délégué la gestion de l'eau à... Veolia ! Paris aussi était sous la coupe de Veolia (et de Suez, ex Lyonnaise des eaux) ; elle s'est arrachée à cette tutelle. Faisons de même !

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2010

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

COTISATION : 10 €

COTISATION : 5 €

DON :

*À retourner avec chèque établi à l'ordre d'AGLEAU
au 34 rue Claude Bénard, 95610 Eragny-sur-Oise*